

25 avr 2003 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 25 avril 2003

## Accord d'association avec le Chili

Sur proposition de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur l'avant-projet de loi portant assentiment à l'accord d'association conclu entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République du Chili, d'autre part.

Sur proposition de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur l'avant-projet de loi portant assentiment à l'accord d'association conclu entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République du Chili, d'autre part.

L'accord permettra de renforcer les liens entre l'Union européenne et le Chili en instaurant, sur des bases équilibrées, des relations fondées sur la réciprocité et le partenariat. L ' accord sera présenté à l'assentiment du Parlement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe